



## AVIS de COURSE

# Régate multiparcours du 9 avril 2017

*Organisée par le Centre Nautique Champenois – Lac du Der-Chantecoq*

Cornée du Der Courriel : [centre-nautique.champenois@orange.fr](mailto:centre-nautique.champenois@orange.fr)

### **Règles applicables :**

- Les règles de course à la voile (RCV) 2017/2020
- Les prescriptions de la fédération française de voile
- Les règles de classe sauf modification contenue dans les instructions de course
- Le présent avis de course
- Les instructions de course et leurs annexes
- Le règlement de police du lac
- Le guide 2017 osiris habitable
- Le challenge du lac

**Publicité :** catégorie C de publicité (consultable sur le site fédéral [www.ffvoile.org](http://www.ffvoile.org))

Les responsables des bateaux portant une publicité individuelle doivent présenter une autorisation valide délivrée par la FFVoile.

**Inscriptions :** La régata est ouverte à tous les voiliers habitables monocoques des classes A, B, C, D, E, L, R ainsi que les quillards de sport..

- Les concurrents résidant en France doivent présenter la licence FFVoile compétition, ou à défaut la licence ffvoile adhésion avec un certificat médical de non-contre indication pour la pratique de la voile en compétition ; les mineurs fourniront en plus une autorisation parentale.
- Chaque coureur étranger non licencié FFVoile présentera une attestation d'assurance avec une couverture d'un montant de 1 500 000€ ; à défaut il souscrira à l'inscription une assurance équivalente et spécifique à la régata auprès de l'assureur fédéral

**Jauge :** Tous les voiliers seront en conformité avec leurs règles de classe

**Droits d'inscription :** 10€ par bateau

### **Programme : dimanche 9 avril**

- De 8h45 à 9h45 : inscriptions définitives et remise des IC
- 10h00 : mise à disposition du comité de course, 3 courses maximum.
- dès que possible : résultats et pot de l'amitié

**Parcours :** les parcours seront de type côtier et/ou banane et indiqués en annexe parcours

**Classements :** Application du système de points à minima de l'annexe A des RCV ; une course suffit pour valider l'épreuve ; application du système temps sur temps où temps sur distance selon les possibilités du moment et les parcours ; classement général toutes classes confondues.

**Prix :** coupe au premier du général et au premier de chaque classe comportant au moins 5 bateaux ; coupe au premier skipper féminin

**Responsabilité :** En s'inscrivant à l'épreuve, chaque concurrent reconnaît que la décision de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. L'autorité organisatrice ne pourra être tenue pour responsable en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès survenus dans le cadre de la régata, que ce soit avant, pendant ou après l'épreuve.

---